

## Annexe A



777

CALENDRIER 2020	
Du 6 au 10 août 2020	Saisie des vœux
Du 12 au 14 août 2020	Affectation par les services gestionnaires et communication aux stagiaires des résultats par courriel
19 août 2020	Envoi par la DPE de l'avis d'affectation
Au plus tard le 19 août	Envoi par les stagiaires des pièces justificatives pour la prise en charge financière (cf. V de la présente circulaire) Envoi des pièces justifiant les bonifications médicales
Du 24 au 27 août inclus	Journées de formation
31 août	Pré-rentrée des enseignants
1 <sup>er</sup> septembre	Rentrée des élèves
Au plus tard le 1 <sup>er</sup> septembre	Envoi des justificatifs du diplôme ou d'inscription en 2 <sup>ème</sup> année de Master. En cas de retard de la délivrance du justificatif, pensez à prévenir les services de la DPE en utilisant l'adresse <a href="mailto:ce.dpe@ac-orleans-tours.fr">ce.dpe@ac-orleans-tours.fr</a> en précisant bien le concours et votre discipline.
Au plus tard le 15 septembre	Envoi du certificat d'aptitude physique délivré par un médecin agréé